

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017



Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.

14 membres présents.

1 absente - Danielle Navrot - excusée.

ELECTIONS SENATORIALES

Si cette réunion du conseil a été programmée ce jour, c'est en particulier pour procéder à l'élection de 3 titulaires et 3 suppléants chargés de représenter la commune aux élections sénatoriales en septembre prochain. La désignation de chaque collègue n'a nécessité qu'un seul tour de scrutin. Les résultats sont les suivants :

Titulaires : Pierre Verdier – Christophe Viboud – Chantal Orizet.

Suppléants : Guillaume Orizet – Mireille Villedieu – Alain Collonjon.

RYTHMES SCOLAIRES

La dernière réunion entre parents d'élèves, enseignants et représentants de la municipalité a permis de constater que l'organisation actuelle des TAP est plutôt bien perçue. Cependant le coût de ces activités pose problème dans la mesure où la question du maintien de la participation de l'Etat reste posée. La parution du décret, attendue pour le 4 juillet, nous en apportera peut-être la réponse. Quoiqu'il en soit, il ne nous est plus possible d'ajourner la décision en ce qui concerne la prochaine rentrée et il est donc décidé, à l'unanimité, de reconduire l'actuel dispositif pour l'année scolaire à venir.

REHABILITATION DE DEUX BATIMENTS COMMUNAUX ET DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

L'espace d'un quart d'heure, le conseil s'est délocalisé sur la place de la mairie, afin de mieux appréhender le sujet, car le projet devrait bientôt pouvoir entrer dans sa phase de réalisation : sur un budget de 240 000 € environ, plusieurs accords de subventions nous sont en effet parvenus dernièrement, sur le principe ou de façon plus formelle. Ces accords émanent pour l'essentiel du Département, de la Région et de la Préfecture de Région. Le conseil décide de passer à la prochaine étape, à savoir confier le dossier à un architecte pour la mise en œuvre et la coordination des chantiers.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Abri - Bus de La Tuilerie** : actuellement propriété du département, ce dernier nous propose soit de nous le céder pour 1 000 € (dont 500 € subventionnés par la CALF), soit de l'enlever, charge à nous d'en construire un autre. La première solution est adoptée à l'unanimité. Nous en assumerons l'entretien et la gestion.
- **Rampe d'accès de l'ancienne cantine** : elle est désormais équipée d'une balustrade en bois du meilleur effet. Merci et félicitations à Dominique Giraud, conseiller municipal et artiste à ses heures.

- **Eclairage public** : actuellement assuré par le SIEL qui nous en refacture le coût à l'année, il relèvera dans le futur de la compétence de la CALF à laquelle nous verserons une participation linéaire. La réflexion est à conduire pour 2018.
- **Adressage** : Le décompte final s'établit à 374 points d'adresse pour 60 voies. L'appel d'offres pour le matériel sera lancé en septembre.
- **Villes et Villages Internet** : le conseil se prononce pour l'adhésion à cette association dont l'objet est de valoriser l'image des communes qui mettent en place des solutions numériques à la disposition de leurs habitants (Site Internet, logiciel de réservation, etc...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30 mn.